

Le Guide Militant·e



SNI2A

SYNDICAT NATIONAL DES INDUSTRIES
AGRO-ALIMENTAIRES



Au quotidien pour vous et avec vous.



sni2a .fr

59 rue du Rocher · 75008 PARIS · 01 55 30 12 53

Sommaire

LE SENS DE L'ENGAGEMENT

- 04** Militant.e. Savez-vous pourquoi vous êtes essentiels à nos yeux ?
- 05** Les indispensables d'un-e Militant·e au quotidien
- 06** Militant.e. Où et quand agir ?
- 07** Que faire ??? Quand... Mode d'emploi
- 08** Militant.e. Prenez votre place dans le collectif !

DES OUTILS POUR RÉUSSIR

- 10** La formation au cœur de la compétence
- 12** Une protection juridique renforcée
- 13** Un accompagnement qualifié par des Experts
- 17** Le Club des DS. Un rendez-vous mensuel privilégié
- 18** Des affiches et roll-Up thématiques prêts-à-l'emploi
- 21** Des guides thématiques répondre à tous vos besoins
- 23** Des magazines qui vous tiennent informé·e et connecté·e
- 25** Une boîte-à-outils des Militant·e·s
- 26** Une appli' mobile pour centraliser tous les services
- 26** Des objets pub' pour animer vos sections

LE COLLECTIF SNI2A CFE-CGC

- 28** Représentativité. Encadrement. Résultat...
- 30** Du terrain à l'action : une histoire unique
- 31** Influence et impact dans les entreprises des IAA
- 32** Dialogue social. Portrait systémique
- 33** Quels sont les avantages individuels à l'adhésion ?
- 34** Quels sont les avantages collectifs à l'adhésion ?
- 36** Comment faire une désignation syndicale ?
- 37** Quelle est la procédure d'adhésion et le prix de la cotis' ?
- 38** Un syndicalisme proche de tous mais surtout proche de vous !

Avant-Propos

DS, DSC, RS, RSS...

Vous avez choisi de porter cette responsabilité : être la voix de vos collègues, le relais du collectif, l'acteur du changement. Essentiel, ce rôle n'en reste pas moins complexe.

Ancré dans le collectif, le SNI2A CFE-CGC a fait le choix de ne pas vous laisser seul·e.

Ce guide a été conçu pour vous accompagner afin de :

- ✓ Comprendre votre rôle et vos responsabilités.
- ✓ Accéder à des outils concrets pour agir.
- ✓ Clarifier les droits et règles essentielles.

Avec vous, le syndicat devient un acteur reconnu du dialogue social et un moteur de solutions concrètes. C'est grâce à votre engagement que le syndicat négocie, agit et obtient des résultats tangibles. Votre engagement fait avancer le collectif. Merci. Seul·e, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin.



Gilles PRUVOT

Président du SNI2A CFE-CGC

Militant·e. Savez-vous pourquoi vous êtes essentiels à nos yeux ?

Notre mission syndicale : c'est donner aux salarié·e·s une voix collective qui équilibre les échanges et construit des solutions justes, qui rassemble, défend les droits, améliore les conditions de travail, nourrit le dialogue social et empêche l'isolement des salarié·e·s.

Mais ce collectif ne vit que grâce à vous.

Votre présence, votre écoute, votre engagement rendent l'action syndicale concrète et vivante. Chaque avancée, chaque victoire, chaque droit gagné...

Vous êtes la voix, l'énergie, le moteur du 

Avec vous, le  devient un partenaire incontournable du dialogue social : un acteur reconnu, force de proposition et générateur de solutions. Avec vous, nous faisons vivre un syndicalisme pragmatique, utile, efficace, au service de toutes et tous.

Merci d'être là. Merci d'agir.

Les indispensables d'un·e Militant·e au quotidien

Curiosité

- ✓ Envie de **comprendre**, de **poser des questions**, de **chercher** des réponses.

Écoute

- ✓ Capable d'**entendre les besoins** et les **inquiétudes** des collègues.

Clarté

- ✓ Savoir **expliquer simplement** ce qui est complexe.

Courage

- ✓ Oser **prendre la parole**, défendre un point de vue, même minoritaire.

Solidarité

- ✓ Toujours **penser collectif** avant l'individuel.

Pragmatisme

- ✓ Aller au **concret**, chercher des solutions utiles et现实的.

Engagement

- ✓ Prêt·e à investir **un peu de temps et d'énergie** pour améliorer la vie de toutes et tous.

Militant.e. Où et quand agir ?

Être militant·e, c'est intervenir là où votre action fait la différence. Chaque situation est une opportunité pour informer, soutenir, défendre ou proposer.

Sur le terrain quotidien

- ✓ Un collègue rencontre un problème individuel (harcèlement, conflit, difficulté administrative...).
- ✓ Une information importante sur les droits ou conditions de travail doit être relayée.
- ✓ Des pratiques ou décisions de l'entreprise posent question.

Dans les instances syndicales et professionnelles

- ✓ Vous participez aux réunions (CSE, commissions, négociations...).
- ✓ Vous portez la voix des salarié·e·s et faites remonter leurs besoins.
- ✓ Vous proposez des solutions concrètes pour améliorer la vie au travail.

Lors des actions collectives

- ✓ Signature d'accords, négociation d'avantages ou d'amélioration des conditions de travail.
- ✓ Campagnes d'information ou mobilisation sur un sujet collectif.
- ✓ Participation à des événements, formations ou séminaires pour renforcer le collectif.

Que faire ? Quand... Mode d'emploi

Être militant·e, c'est réagir au bon moment. Voici quelques situations fréquentes et les actions concrètes à mener :

Un collègue a un problème individuel

- ✓ Écouter et comprendre la situation.
- ✓ Conseiller ou orienter vers les ressources du syndicat.
- ✓ Assurer un suivi pour vérifier que la situation évolue positivement.

Une décision de l'entreprise inquiète

- ✓ Vérifier les informations et le cadre légal.
- ✓ Informer vos collègues clairement et simplement.
- ✓ Relayer les questions ou propositions lors des instances syndicales.

Un accord ou changement impacte le collectif

- ✓ Analyser les conséquences concrètes.
- ✓ Participer activement aux discussions et négociations.
- ✓ Proposer des solutions pragmatiques pour défendre les intérêts des salarié·e·s.

Le dialogue social est en jeu

- ✓ Être présent dans les réunions et instances.
- ✓ Faire remonter les besoins et préoccupations des salarié·e·s.
- ✓ Construire des solutions collectives et équilibrées.

Militant·e

prenez votre place

dans le collectif !

Le syndicat, n'est pas une structure lointaine.

C'est vous qui l'incarnez.

C'est vous qui l'animez et le rendez utile.

C'est vous qui le faites vivre chaque jour.

You êtes le  SNI2A CFE CGC
SYNDICAT NATIONAL DES INDUSTRIES
PAPIER-PHILIMENTAIRES



Écouter

- ✓ Être attentif aux besoins, aux questions, aux difficultés des collègues.
- ✓ Recueillir les signaux faibles, les idées, les propositions.
- ✓ Faire remonter ces réalités auprès du collectif syndical.



Informer

- ✓ Relayer les informations du syndicat auprès des salarié·e·s.
- ✓ Rendre accessibles les règles, les accords, les décisions.



Militant·e, vous êtes le relais, l'énergie et la force du collectif. Prenez toute votre place !



Protéger et Soutenir

- ✓ Accompagner un collègue face à un problème individuel.
- ✓ Être présent dans les moments difficiles (entretien disciplinaire, conflit...).
- ✓ Donner confiance : personne n'est seul·e quand le syndicat est là.



Agir

- ✓ Porter la voix des salarié·e·s dans les instances (CSE, commissions...).
- ✓ Construire et défendre des propositions concrètes.
- ✓ Négocier avec les partenaires sociaux pour obtenir des avancées.



Animer

- ✓ Créer du lien au sein de l'entreprise.
- ✓ Fédérer autour des actions du syndicat.
- ✓ Donner envie aux autres de rejoindre le mouvement.

La formation au cœur de la compétence

Pour renforcer vos actions

La formation, c'est votre meilleur outil pour défendre vos collègues et faire vivre le syndicat.

Plus vous en savez, plus vous êtes puissant·e pour agir.

Maîtriser le droit et les règles de l'entreprise

- ✓ Intervenir efficacement

Savoir agir en toutes situations

- ✓ NAO, entretiens, négociations, pressions...

Protéger la santé et la sécurité

- ✓ Prévenir les risques
- ✓ Améliorer les conditions de travail

Informer et mobiliser le collectif

- ✓ Communiquer, organiser, fédérer

Chaque année, le SNI2A CFE-CGC organise un séminaire de formation réunissant les meilleurs experts et plus de 250 salarié·e.s de l'encadrement dans les entreprises des IAA. C'est une occasion unique d'échanger, de partager des bonnes pratiques et de trouver ensemble des solutions concrètes.

Vos droits en matière de formation syndicale

En tant que militant·e, vous disposez d'un **droit légal à la formation syndicale** allant de **12 à 18 jours ouvrés par an**, pour mieux défendre vos collègues et faire vivre le syndicat.

Temps libéré

- ✓ Votre employeur doit vous permettre de suivre des formations syndicales sans perte de salaire.

Acquérir des compétences clés

- ✓ Droit du travail, négociation, santé-sécurité, communication.

Renforcer votre impact

- ✓ Plus vous êtes formé·e, mieux vous pouvez agir efficacement au quotidien.

Échanger et partager

- ✓ Profitez des séminaires et rencontres (comme le Club des DS, voir p 17) organisés par le SNI2A CFE-CGC.

Se former, c'est se donner les moyens d'agir et de défendre vos collègues !

Retrouvez le catalogue
des formations proposées
sur  cfeccg.org
ou contactez le SNI2A CFE-CGC
à secretariat.sni2a@gmail.com



Une protection juridique renforcée

Pour vous protéger et protéger les autres

Pour que vous puissiez agir en toute confiance, la Confédération  met à votre disposition un service d'expertise et d'accompagnement juridique 

- ✓ Accompagnement par des juristes spécialisés.
- ✓ Conseils et analyses pour chaque situation complexe.
- ✓ Assistance en cas de procédure liée à votre mandat.

Avec cette protection, vous êtes libre d'agir, d'intervenir et de défendre vos collègues en toute sérénité.

Comment y accéder ?

➤ Le bénéficiaire doit justifier d'une cotisation de 2 ans et +.

➤ Pour toute demande de procédure :

Contactez la Fédération



sur  cfecgcagro.org

NB. Aucune procédure ne peut être engagée sans autorisation préalable.



➤ Pour toute question simple :

Contactez Ronan DARCHEN

r.darchen@lesdroitsducse.com

ou secretariat.sni2a@gmail.com

Un accompagnement qualifié par des experts

Pour renforcer vos actions

Face aux situations complexes de l'entreprise, sachez que vous n'êtes jamais seul·e·s.

Grâce au soutien de la Confédération CFE CGC et Fédération FGRO et à notre réseau de partenaires spécialisés, vous avez accès à des ressources fiables, pour vous apporter des réponses claires et précises, fournies par nos experts :



Comment y accéder ?

- 👉 Consultez ci-après le répertoire contact de nos référent·e·s et passez à l'action.

COACHING



Alain DELPECH

✉️ delpecha@wanadoo.fr
☎️ 06 07 89 78 93

PROTECTION SOCIALE



AG2R LA MONDIALE

- Santé
- Prévoyance
- Épargne retraite
- Dépendance

Nicolas FRIEDRICH

nicolas.friederich@ag2rlamondiale.fr
 06 19 65 08 92
 ag2rlamondiale.fr



AGRICA PRÉVOYANCE

- Santé
- Prévoyance
- Épargne retraite

Isabelle DE STEFANO

de-stefano.isabelle@groupagrica.com
 06 99 12 22 27
 groupagrica.com

GROUPE **vyv**

- Santé
- Assurance retraite
- Soins & accompagnements
- Logement

Patrick MASSARD

patrick.massard@groupe-vyv.fr
 06 76 44 16 78
 groupe-vyv.fr

POUVOIR D'ACHAT



macartevacances

- Titre cadeaux
- Titre resto'
- Titre vacances

Armand SASSIOU MESSAN

armand.sassoumessan

@macartevacances.fr

06 03 30 70 38

macartevacances.fr

swile

- Titre cadeaux
- Titre resto'
- Titre vacances

Olivier LUCAS

olivier.lucas@swile.co

06 11 75 19 27

swile.co

RESSOURCES HUMAINES

LHH

- Accompagnement au recrutement et au reclassement

Sébastien TILLON

sebastien.tillon@lhh.com

06 22 60 03 70

macartevacances.fr

EXPERTISE CONSEIL



- ✓ Formation des élus
- ✓ Accompagnement des CSE
- ✓ Appui à la négociation
- ✓ Expertise économique et RGPD

Prosper GAYIBOR

✉ prosper.gayibor@axia-consultants.com
☎ 06 21 67 42 98
✖ axia-consultants.fr



- ✓ Expertise économique
- ✓ Gestion comptabilité
- ✓ Santé et sécurité au travail
- ✓ Formation des élus du CSE
- ✓ Accompagnement à la négociation

Philippe BOÉ

✉ p-boe@apex-isast.fr
☎ 06 66 96 71 09
✖ apex-isast.fr



- ✓ Santé
- ✓ Assurance retraite
- ✓ Soins & accompagnements
- ✓ Logement

Xavier DELPEYROUX

✉ xavier.delpeyroux@secafi.com
☎ 06 77 81 62 09
✖ secafi.com



Pour plus d'infos sur nos partenaires, contactez:
secretariat.sni2a@gmail.com • 01 55 30 12 53

Le Club des DS.

Un rendez-vous mensuel privilégié

Tout un Club est là pour vous soutenir !

Chaque mois, le SNI2A CFE-CGC organise une visio thématique animée par un expert-partnaire : un moment privilégié qui réuni les DS et DSC pour échanger, progresser et trouver des solutions concrètes.

Les avantages concrets

- ✓ Des réponses claires à vos questions
- ✓ Des pratiques efficaces à partager
- ✓ Des stratégies à construire ensemble

Le Club des DS, c'est une équipe soudée, des outils concrets et une énergie collective qui démultiplient votre impact. Ne manquez pas les prochains rendez-vous.



Demandez le calendrier des rencontres du Club des DS
secretariat.sni2a@gmail.com · 01 55 30 12 53

Des affiches et roll-up thématiques prêts-à-l'emploi

**Un outil visible pour renforcer
votre présence syndicale en entreprise**

Informez, mobilisez et donnez de la visibilité à nos actions, le SNI2A CFE-CGC a développé toute une campagne d'affiches thématiques prêtes à l'emploi.

Véritables leviers d'action syndicale : elles parlent aux salariés, portent nos revendications, et montrent que le syndicat est actif, présent et engagé.

Déclinées au format A3, elles ont été conçues pour s'intégrer facilement à vos espaces d'affichage en entreprise.

Un emplacement dédié vous permet même d'indiquer vos coordonnées ou d'agrafer vos cartes de visite, afin que chaque salarié·e sache comment vous contacter.



Sensibilisation aux valeurs familiales

et à l'esprit d'équipe du SNI2A CFE-CGC



Engagement ciblé auprès des femmes, des jeunes

et du maintien de la mobilisation des séniors



Prévention
et action
contre
les RPS



Prévention
et action
en faveur
de l'inclusion

Sensibilisation à la force du syndicalisme et contre certains préjugés



- L'adhésion est connue par tous
- L'adhésion syndicale est confidentielle
- L'adhésion syndicale est peu utile
- L'impact du syndicat pour protéger les emplois
- Le travail durant le temps de délégé est invisible
- L'engagement militant est réel et sert le collectif notamment dans les négociations



Chaque affiche est **disponible gratuitement à la commande** sur la boutique en ligne, depuis la rubrique **Portail DS** sur le site  sni2a.fr, Elles existent également en version Roll-Up 85 x 200 cm.

Des guides thématiques pour répondre à tous vos besoins

Et rester maître d'une information spécialisée

Un nouveau regard sur le Syndicalisme



Un outil **accessible et concret** disponible au format poche pour vous accompagner à expliquer clairement le rôle du syndicat, rappeler son importance au quotidien pour les salarié·e·s et démanteler les idées reçues...



La Confédération propose de nombreux guides thématiques pour vous accompagner au plus près de vos besoins de terrain...



PAP : PROTOCOLE D'ACCORD PRÉÉLECTORAL



Pour vous livrer toutes les informations fondamentales pour négocier votre PAP

- ✓ Quelles sont les étapes préalables à la négociation du PAP ?
- ✓ Qui peut le négocier ?
- ✓ Quelles conditions de validité du PAP ?



ÉLUS DU CSE : TOUT SAVOIR SUR VOS MISSIONS



Pour vous livrer réflexes militants, des réponses précises, afin de vous éclairer et de comprendre toute l'étendue de vos missions.

- ✓ Quels outils détient le CSE ?
- ✓ Quel rôle joue-t-il ?
- ✓ Quel est son périmètre de consultation ?
- ✓ Quelle commission est compétente ?



ET TANT D'AUTRES...



Retrouvez chaque édition

sur  cfecgc.org

Des magazines qui vous tiennent informé·e et connecté·e

Restez en veille active !

La Gazette Info'



Chaque trimestre, vous recevez dans votre boîte e-mail un mini-mag décryptant 1 à 2 sujets d'actualité et vous proposant des trucs et astuces pour favoriser le bien-être au travail.

DS, DSC, construisez ce support avec nous, en partageant vos idées lors du Club des DS.



Vous ne l'avez pas reçu ? Vérifiez vos SPAMS ou retrouvez chaque numéro sur sni2a.fr

secretariat.sni2a@gmail.com · 01 55 30 12 53



Le Magazine



Le **magazine trimestriel** de la CFE-CGC informe l'ensemble des adhérent·e·s et des militant·e·s **sur la société et son évolution, sur le monde du travail, l'entreprise et le militantisme.**



Retrouvez chaque numéro
du Magazine sur cfecgc.org



Le Bulletin Confédéral



Le **Bulletin confédéral** mensuel est une source d'information resserrée autour des thématiques essentielles d'aujourd'hui et de demain.



Retrouvez chaque numéro
du Bulletin Confédéral sur cfecgc.org



Les Magazines de la Fédération



Les **magazines** de la CFE-CGC AGRO : AGRO Mag' et AGRO Lab's (nouveau) vous proposent une d'information resserrée autour des secteurs **agroalimentaires**.



Retrouvez chaque numéro
sur cfecgcagro.org



La boîte-à-outils des Militant·e·s

Une base vivante et collaborative

Cette boîte à outils a été conçue pour :

- ✓ Centraliser toutes les ressources utiles aux militant·e·s.
- ✓ Découvrir les initiatives de vos camarades.
- ✓ Faciliter le partage des documents et initiatives.
- ✓ Inspire et valoriser le travail accompli par chacun.

Ce qu'elle contient ?

- ✓ Accords d'entreprise, de branches et NAO
- ✓ Professions de foi aux élections professionnelles
- ✓ Logos et éléments graphiques et archives de com'
- ✓ ... et bien plus encore !

Comment y accéder ?

Connectez-vous (avec vos identifiants) au Portail DS sur le site  sni2a.fr

Cette base documentaire est faite pour grandir. Alimentez-la en partageant le fruit de votre travail : accords d'entreprise, résultats d'élections, supports de com...

Envoyez vos documents à :
secretariat.sni2a@gmail.com

Une appli' mobile pour centraliser tous les services dans votre poche

Un outil pratique à portée de main,
accessible à chaque instant

Avec l'application mobile Agro, accédez à toutes les informations et à l'ensemble des services centralisés proposés par votre fédération, inclus dans votre adhésion :

- ✓ Consultez vos droits et accords facilement.
- ✓ Découvrez les outils et ressources disponibles.
- ✓ Accédez aux guides, modèles et supports pratiques.
- ✓ Restez connecté·e avec le réseau et ses actualités.

Vous y trouverez également un accès gratuit à plus de 120 000 heures de contenus d'in.formation proposés en partenariat avec Toutapprendre.com, et adaptés aux besoins de chaque membre de la famille : Presse, livres & BD, vidéos, tutos, etc

Téléchargez l'application



Un service proposé par la fédération



Des objets pub' pour animer vos sections

Des objets utiles pour marquer les esprits

- ✓ Stylo Bic® 4 couleurs
- ✓ Stylo Bic® M10
- ✓ Post-it
- ✓ Surligneurs
- ✓ Chasuble
- ✓ etc...



Des objets pratiques et utiles au quotidien, **estampillés en France aux couleurs du SNI2A CFE-CGC** et proposés dans une démarche **RSE**, sont **mis gratuitement à votre disposition pour animer et dynamiser vos sections** (dans la limite des stocks disponibles).

Comment en obtenir ?

Commandez-les en quelques clics (et en stocks raisonnables) via la boutique en ligne, **après connexion à votre Portail DS sur **

En cas de rupture de stock, contactez :
secretariat.sni2a@gmail.com

Représentativité. Encadrement. Résultat des derniers indices de confiance !

La confiance dans les syndicats semble être en hausse depuis 2024.

Par ailleurs, la CFE-CGC est la seule organisation à afficher une progression nette depuis cinq ans.

« L'envie de réussir sa vie en la connectant aux grands enjeux de notre monde... est une opportunité décisive. » François HOMMERIL, mars 2023

Pour continuer d'encourager ces chiffres, le SNI2A CFE-CGC mise sur une stratégie simple, rester à l'écoute et occuper le terrain :

- ✓ Ouvrir une section dès 2 adhérent·e·s.
- ✓ Présenter des listes, former et outiller les DS/élus.

Dans un secteur fragmenté (sites dispersés, multi-marques), la fédération CFE-CGC Agro appuie cette stratégie par ses négociateurs de branche, ses juristes, et des parcours de formation.

REPRÉSENTATIVITÉ NATIONALE INTERSYNDICALE

Tous collèges confondus

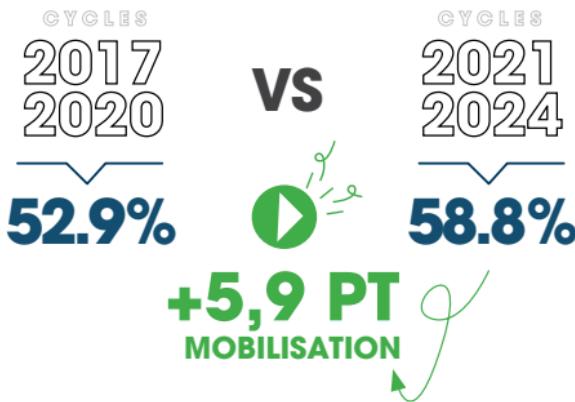
	2021	VS	2025
Cfdt:	26.77%	0	26.58%
cgt	22.96%	0	22.21%
Fo	15.24%	0	14.91%
CFE CGC	11.92%	↗	12.95%
cftc	9.52%	0	9.58 %



+1.03 PT
UNIQUE EN PROGRÈS

PARTICIPATION NATIONALE

ÉLECTIONS CSE
Tous collèges confondus





Du terrain à l'action : une histoire unique

Le Syndicat National des Industries Agroalimentaires (SNI2A CFE-CGC) est né en 2010 à l'initiative de six agents de maîtrise de Nestlé, Danone et Coca-Cola. Déplorant que le syndicalisme restait trop éloigné des réalités de l'encaissement, ils ont décidé de prendre les choses en main : « *Qui mieux que nous pour défendre nos propres intérêts et améliorer nos conditions de travail ?* » dans une démarche indépendante, laïque et sans étiquette politique.

Leur initiative a rapidement gagné en crédibilité et obtenu le soutien de la CFE-CGC, l'une des cinq organisations syndicales représentatives en France, ainsi que de sa Fédération Agro.

Depuis, le SNI2A CFE-CGC est devenu une organisation influente au sein des industries agroalimentaires fidèle à son engagement d'origine : conseiller, accompagner, protéger et défendre les Technicien·e·s, Agents de maîtrise et Cadres des IAA, partout en France.

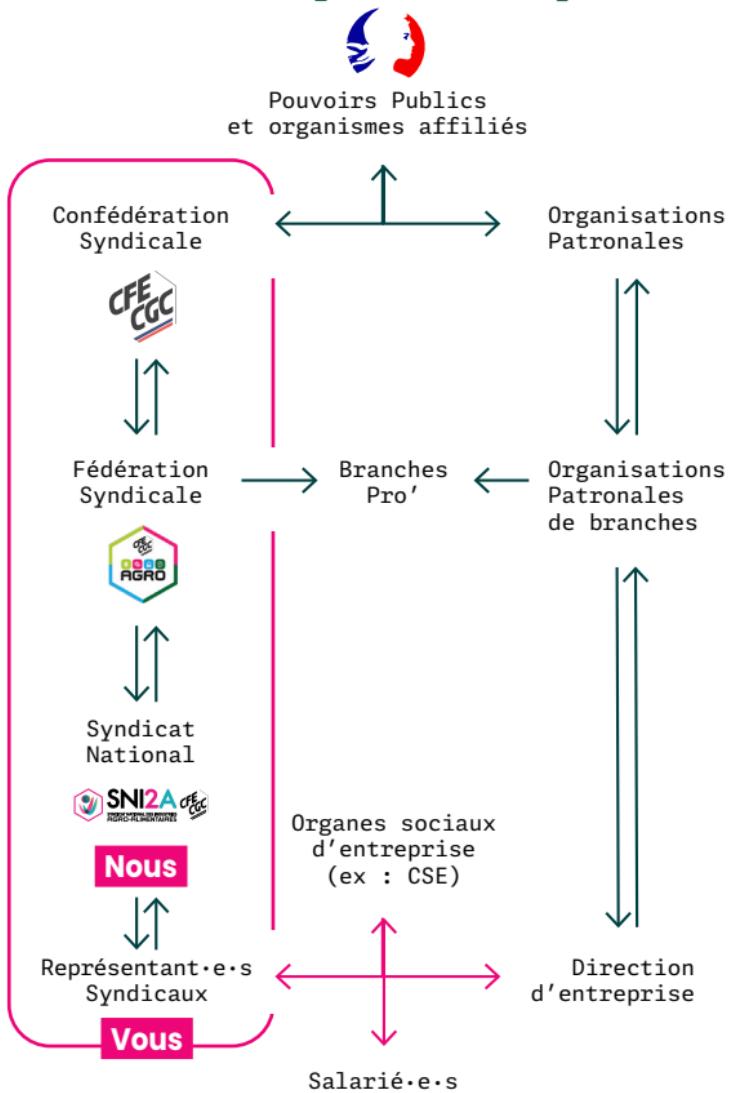
Influence et impact dans les entreprises des IAA

Le SNI2A CFE-CGC réunit plus de **1000 adhérent-e-s** :
Technicien-e-s, Agents de Maîtrise et Cadres, que vous
représentez dans plus de **300 entreprises et groupes**
des Industries Agroalimentaires.



Dialogue social

Portrait systémique



Quels sont les avantages individuels à l'adhésion ?



Une Protection juridique et sociale renforcée

Accessible dès la deuxième année d'adhésion.

Offrant les services présentés en page 12.

La formation : Se former et progresser

Accessible dès la première année d'adhésion.

Offrant les services présentés en pages 10 et 11.

Un accompagnement personnalisé avec des experts qualifiés

Accessible dès la première année d'adhésion.

Offrant les services présentés en pages 13 à 16.

Un E-Kiosque d'informations utiles et variées

Accessible dès la première année d'adhésion.

Offrant les services présentés en pages 23 à 24 + 26.

Quels sont les avantages collectifs à l'adhésion ?



Le SNI2A CFE-CGC est le seul syndicat EXCLUSIVEMENT dédié à protéger et défendre les Technicien·e·s, Agents de maîtrise et Cadres des industries agroalimentaires.

Plus nous serons nombreux, plus notre voix de l'encadrement sera forte et notre influence significative auprès des partenaires sociaux.

Protection des droits collectifs spécifiques des salarié·e·s de l'Encadrement

- ➊ Défense des conditions de travail des Technicien·e·s, Agents de maîtrise et Cadres.
- ➋ Négociation et suivi des accords collectifs au sein des entreprises et de la branche transformation du secteur agroalimentaire.
- ➌ Veille juridique sur les évolutions législatives et réglementaires impactant l'encadrement.

Solidarité et entraide CFE-CGC

- Accès à un réseau de pairs et de professionnels partageant les mêmes enjeux (CFE-CGC, CFE-CGC AGRO).
- Soutien lors de mobilisations collectives ou de revendications sectorielles.
- Promotion de pratiques équitables et transperentes dans toutes les entreprises.

Dialogue social constructif

- Favoriser un climat de travail équilibré entre employeurs et encadrement.
- Intervention dans les situations collectives sensibles (réorganisations, plans de départ, restructurations).
- Promotion de pratiques équitables et transperentes dans toutes les entreprises.

Influence sur les décisions de l'entreprise

- Forte représentation des salarié·e·s auprès de la direction et des instances représentatives (CSE, comité de direction...).
- Participation aux négociations salariales et aux discussions sur les avantages sociaux et plans d'épargne entreprise.
- Capacité à peser sur les politiques RH et à améliorer les pratiques de management.

Comment faire une désignation syndicale ?

La procédure de désignation syndicale dépend

➤ du type de mandat :

- ✓ DS · Délégué·e Syndical·e,
- ✓ RS · Représentant·e Syndical·e au CSE,
- ✓ RSS · Représentant·e de Section Syndicale,
- ✓ etc

➤ du cadre fixé par le Code du travail.

Procédure de désignation :

Envoyez votre demande à designation.sni2a@gmail.com

-

Votre demande sera évaluée selon la procédure légale

- ✓ Vérification des conditions de représentativité
(article L.2121-1 du Code du travail)
- ✓ Désignation d'un·e Délégué·e Syndical·e (Ds)
- ✓ Notification de la désignation
- ✓ Information des salarié·e·s
- ✓ Effets de la désignation

Quelle est la procédure d'adhésion et le prix de la cotis' ?

Tarif de cotisation

La cotisation syndicale est proportionnelle à vos revenus : chacun contribue selon ses ressources. **En plus, bonne nouvelle : 66 % de votre cotisation est déductible de vos impôts** (article 199 quater C du Code général des impôts).

Et comme une bonne nouvelle vient rarement seule, deuxième bonne nouvelle : au SNI2A CFE-CGC, la **primo-adhésion est à 120€/l'année.**

Consultez les barèmes d'adhésion

Rendez-vous sur  www.sni2a.fr/adherer



Adhésion en ligne



Invitez vos recrues à adhérer en ligne.

C'est simple et efficace.

Rendez-vous sur  www.sni2a.fr/adherer

Un syndicalisme proche de tous mais surtout proche de vous !

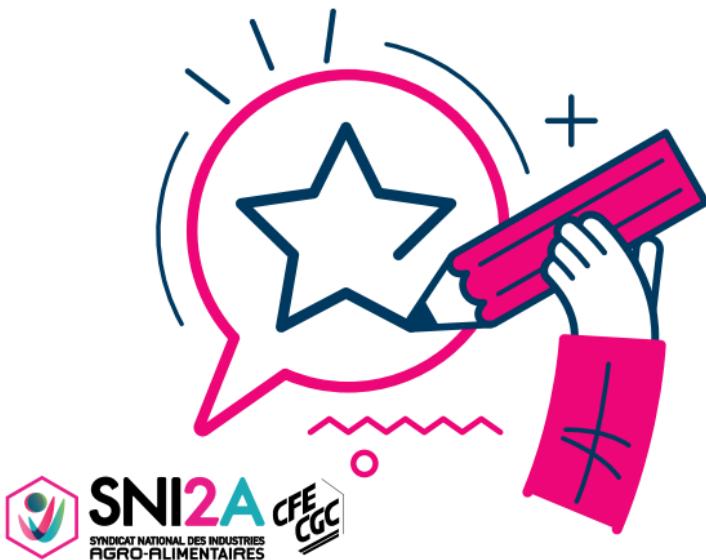
Le syndicalisme d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier. Au SNI2A CFE-CGC, nous voulons un syndicat **inclusif, accessible et en phase avec les réalités actuelles et les attentes de chaque génération.** Un syndicat qui rassemble largement et met l'humain au cœur de son action. Au SNI2A CFE-CGC, nous défendons **5 principes simples, mais essentiels :**

1 L'écoute et le respect de chacun

Le SNI2A CFE-CGC est un syndicat libre de toute influence politique ou idéologique, tourné uniquement vers l'intérêt des salarié·e·s de l'encadrement. Nous valorisons la parole de tous et nous agissons avec considération et bienveillance.

2 La solidarité et l'engagement collectif

Créés par des salariée·s de l'encadrement pour des salariée·s de l'encadrement, nous connaissons vos réalités et vos enjeux au quotidien. Nous croyons en la force du collectif pour soutenir et protéger nos Adhérente·s.



③ L'équité et la justice

Nous défendons les droits de chacun avec impartialité et transparence.

④ Responsabilité & Dialogue social

Nous agissons dans un esprit constructif avec les partenaires sociaux, avec sérieux et transparence.

⑤ Progrès social

Concrètement, notre objectif est d'améliorer les conditions de travail, l'équilibre vie pro/vie perso, et ouvrir des perspectives d'avenir pour les salarié·e·s de l'encadrement des IAA.

**VOUS DÉFENDRE
NOTRE PRIORITÉ**

Lui, c'est Antoine.
38 ans.

Cadre salarié dans les industries agroalimentaires.
Et représentant syndical dans son entreprise.

En dépit des apparences,
Antoine n'est pas en télétravail.

Militant actif.
Bénévole au service du collectif.
Il prépare les points à aborder lors des prochaines négociations.

Objectif :
obtenir, pour tous,
de meilleures conditions de travail.
Une meilleure rémunération.

» ((RE))ADHÉREZ » DEVENEZ MILITANT(E)S

REJOIGNEZ-NOUS

**NOUS AVONS TANT
À PARTAGER ENSEMBLE**



SNI2A CFE-CGC

**SYNDICAT NATIONAL DES INDUSTRIES
AGRO-ALIMENTAIRES**

Écoute · Information actualisée · Conseils · Expertise professionnelle · Formation · Solutions d'accompagnement · Assistance juridique

SNI2A CFE-CGC | Maison de la CFE-CGC | 59 rue du Rocher 75008 PARIS | secretariat.sni2a@gmail.com | 01 55 30 12 53

 sni2a.fr  